



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA*

Paris, le 08 novembre 2011
N° CERTA-2011-AVI-619

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Juniper

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-619>

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-619
Titre	Vulnérabilité dans Juniper
Date de la première version	08 novembre 2011
Date de la dernière version	-
Source(s)	Bulletin de sécurité Juniper PSN-2011-08-327 du 08 août 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

- JUNOS 10.x ;
- JUNOS 11.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans JUNOS. Elle permet de réaliser un déni de service à distance.

4 Description

Une vulnérabilité a été corrigée dans JUNOS pour les routeurs de la série MX. Elle permet de réaliser un déni de service à distance au moyen d'une séquence complexe comprenant une mise à jour BGP (*Border Gateway Protocol*).

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité non public de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Juniper PSN-2011-08-327 du 08 août 2011 (accès restreint) :
<http://www.juniper.net/alerts/viewalert.jsp?txtAlertNumber=PSN-2011-08-327&viewMode=view>

Gestion détaillée du document

08 novembre 2011 version initiale.